

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

REFERENTIELS CQP OPERATEUR SPECIALISTE MAINTENANCE PNEUMATIQUES VEHICULES INDUSTRIELS

Un référentiel d'activités et de compétences professionnelles :

Il décrit les activités, blocs de compétences (BC). Il est constitué en miroir de la fiche de qualification du Répertoire National des Qualifications des Services de l'Automobile (RNQSA).

Un référentiel d'évaluation :

Un document unique concernant les règles générales d'accès à la certification, validé par les partenaires sociaux de la branche, est associé à ce référentiel.

En complément, un référentiel d'évaluation décrit les conditions de certification de ce CQP.

Il précise les critères et les modalités d'évaluation par bloc de compétences.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Sur matériel Poids Lourds (PL)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préparation des interventions : préparation et changement des pneumatiques - Préparation de tous documents utiles - Réalisation de l'ensemble des interventions liées à la maintenance des pneumatiques : montage / démontage / équilibrage / recreusage / permutations - Contrôle des pneumatiques connectés à l'aide des outils d'acquisition et de gestion des données - Contrôle des pressions et mise aux normes - Contrôle des trains roulants - Utilisation de la documentation technique - Application des procédures qualité, sécurité et environnement en vigueur dans l'entreprise <p><i>Ces interventions prennent en compte les pneumatiques connectés (TPMS, RFID, ...)</i></p>	<p><u>Bloc de compétences : Intervention sur les pneumatiques des véhicules industriels</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Préparer son intervention de dépannage extérieur pour réaliser des opérations de remplacement ou de réparation des pneumatiques (connectés ou non), dans le respect des procédures qualité, de la réglementation sécurité, environnement et du code de la route. - Identifier en situation de dépannage extérieur les risques afin de garantir la sécurité de l'intervention, dans le respect des procédures qualité et de la réglementation sécurité, environnement et du code de la route. - Contrôler visuellement ou de façon instrumentée l'état des pneumatiques (connectés ou non) pour identifier toute anomalie pouvant diminuer la longévité du pneumatique, en s'appuyant sur la documentation technique dans le respect des procédures qualité, de la réglementation sécurité, environnement et du code de la route. - Contrôler la pression des pneumatiques (connectés ou non) afin de la mettre en conformité avec les préconisations des manufacturiers et des constructeurs pour prévenir l'usure, dans le respect des procédures 	<p>Suite à un parcours de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en situation de dépose et repose d'une roue avec réparation à froid d'un pneumatique, incluant un contrôle de la pression, une permutation, un équilibrage de la roue. (1h30) 	<ul style="list-style-type: none"> - Les informations nécessaires à l'intervention sont recueillies préalablement. - Le véhicule est préparé avant l'intervention dans le respect du code de la route, des règles d'ergonomie, de protection des personnes, du matériel roulant et de l'environnement. - L'ensemble des opérations de contrôle de l'usure, de la pression des pneus, et leur remise en conformité est réalisé dans le respect des procédures fabricants, des règles d'ergonomie, de sécurité et de respect de l'environnement. - Le contrôle des trains roulants est réalisé dans le respect des procédures constructeurs. - Les opérations de réparation à froid et de remplacement des pneumatiques sont réalisées dans le respect du code de la route, des procédures fabricants, des règles d'ergonomie, de protection des

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

	<p>qualité, de la réglementation sécurité, environnement et du code de la route.</p> <ul style="list-style-type: none">- Déposer la roue pour démonter le pneumatique, dans le respect des procédures qualité et de la réglementation sécurité et environnement.- Démonter le pneumatique (connecté ou non) pour réaliser les opérations de remplacement, de réparation ou de permutation, dans le respect de la documentation technique, des procédures qualité et de la réglementation sécurité et environnement.- Réaliser les opérations de permutation pour optimiser la longévité du pneumatique, dans le respect de la documentation technique, des procédures qualité et de la réglementation sécurité et environnement.- Réaliser les opérations de remplacement des pneumatiques (connectés ou non) selon le mode opératoire adapté pour rétablir l'adhérence dans le respect de la documentation technique, des procédures qualité et de la réglementation sécurité et environnement.- Réaliser les opérations de réparation d'une perforation simple sur pneumatiques (connectés ou non) en fonction de l'emplacement et des caractéristiques de la blessure pour garantir l'intégrité et l'étanchéité du pneu, dans le respect des procédures qualité et de la réglementation sécurité et environnement.- Remonter le pneumatique (connecté ou non) sur la jante pour rétablir l'intégrité de la roue, dans le respect de la documentation technique, des procédures qualité et de la réglementation sécurité et environnement.- Reposer la roue sur l'essieu pour rétablir la liaison au sol dans le respect de la documentation technique, des procédures qualité et de la réglementation sécurité et environnement.- Réaliser les opérations d'équilibrage pour prévenir un inconfort de conduite et une usure anormale des pièces mécaniques et des pneumatiques, dans le respect des procédures qualité et de la réglementation sécurité et environnement. <p>Réaliser les opérations de recreusage pour optimiser la longévité du pneumatique (connecté ou non), dans le respect de la documentation technique, des procédures</p>		<p>personnes, du matériel roulant et de l'environnement.</p> <ul style="list-style-type: none">- Les opérations d'équilibrage des pneus sont réalisées dans le respect des procédures fabricants, des règles d'ergonomie, de sécurité et de respect de l'environnement.- Les interventions réalisées font l'objet d'un contrôle pour vérifier la remise en conformité avec les préconisations des fabricants et les règles du code de la route. <p>Le poste de travail est maintenu dans un état fonctionnel, en conformité avec les règles hygiène, sécurité, environnement.</p>
--	--	--	--

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

	qualité et de la réglementation sécurité, environnement et du code la route.		
-		<ul style="list-style-type: none"> - Mise en situation de recreusage d'un pneumatique incluant un contrôle de l'usure d'un pneumatique. (1 heure) 	<ul style="list-style-type: none"> - Le degré d'usure est contrôlé en s'appuyant sur la documentation fabricants, constructeurs, équipementiers et le code de la route. - La faisabilité du recreusage est évaluée en s'appuyant sur la documentation du fabricant. - La méthode de recreusage est correctement mise en œuvre (choix des lames, réglage profondeur, utilisation de l'appareil). - Le résultat obtenu assure la remise en conformité du pneumatique avec les préconisations des fabricants, les règles hygiène, sécurité, environnement et le code de la route. - Le poste de travail est maintenu dans un état fonctionnel, en conformité avec les règles hygiène, sécurité, environnement. - Les règles d'évacuation des déchets conformément aux normes environnementales sont appliquées
		<ul style="list-style-type: none"> - Questionnaire professionnel portant sur le respect des règles de sécurité et du code de la route en vigueur en dépannage extérieur. (30 minutes) 	<ul style="list-style-type: none"> - Les règles d'évaluation de la dangerosité de l'intervention sur véhicule industriel sont connues. - Les règles de sécurisation du périmètre d'intervention sur véhicule industriel sont connues. - Les règles de levage et de calage sur véhicule industriel en fonction de l'inclinaison du sol et du terrain meuble sont connues. - Les équipements de protection individuelle et collective et leur utilisation sont connus. - Les gestes et postures à adopter et les principes d'une organisation

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

			ergonomique de l'espace de travail sont connus. - Les règles environnementales d'évacuation des déchets sont connues.
-		Candidats en VAE : Le candidat renseigne le dossier de validation en apportant les preuves de ses compétences et en les mettant en relation avec celles requises par le CQP. Ce dossier constitue un support pour la validation et pour l'entretien devant le jury.	
<ul style="list-style-type: none"> - Orientation et évaluation de la valorisation des pneumatiques démontés - Réception / contrôle / stockage des produits et marchandises - Agencement et entretien du poste de travail / de l'outillage / des équipements - Application des procédures qualité, sécurité et environnement en vigueur dans l'entreprise - Relation clientèle / détection des besoins / conseils d'utilisation - Etablissement de tous documents utiles (fiche d'intervention, bon de travail...) - Réalisation des interventions dans le respect du cahier des charges ou des préconisations clients - Etablissement de relevés d'états du parc / rédaction de comptes-rendus d'interventions - Utilisation de la documentation technique - Communication auprès du client : de la nature des interventions à réaliser / du compte-rendu des interventions - Utilisation des outils de gestion de parc informatisés dans le cadre des pneumatiques connectés <p><i>Ces interventions prennent en compte les pneumatiques connectés (TPMS, RFID, ...)</i></p>	<p><u>Bloc de compétences : Gestion et organisation des interventions de l'activité maintenance des pneumatiques des véhicules industriels</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Orienter les pneumatiques démontés et stockés vers des opérations de recreusage, de rechapage ou de recyclage pour valoriser les différentes étapes du cycle de vie du pneumatique, dans le respect des procédures qualité et de la réglementation sécurité et environnement. - Contribuer à l'approvisionnement en pneumatiques et marchandises en vérifiant et rendant compte de la disponibilité des pneumatiques dans le cadre de son intervention, dans le respect des procédures qualité et de la réglementation sécurité et environnement. - Organiser son poste de travail à l'atelier et sur le site d'intervention pour garantir l'efficacité de l'intervention, dans le respect des procédures qualité et de la réglementation sécurité et environnement - Renseigner l'utilisateur pour optimiser la longévité des pneumatiques (connectés ou non), dans le respect des procédures qualité et de la réglementation sécurité, accessibilité et environnement. - Renseigner les documents d'intervention sur support physique ou numérique pour établir le suivi de la prestation, dans le respect des procédures qualité - Accompagner le choix du pneumatique en fonction de l'usage et des caractéristiques du véhicule pour optimiser la longévité du pneumatique, dans le respect des 	<p>Suite à un parcours de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Questionnaire portant sur la contribution à la valorisation, à l'approvisionnement et au stockage des pneumatiques (30 minutes) 	<ul style="list-style-type: none"> - Les préconisations fabricants et constructeurs de valorisation du cycle de vie du pneu et la réglementation sécurité et environnement sont connues. - Les règles d'évacuation des déchets conformément aux normes environnementales en vigueur sont connues. - Les procédures fabricants et négociants de gestion de l'approvisionnement sont connues (stockage, inventaire, commandes).

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

-	<p>procédures qualité et de la réglementation sécurité, accessibilité et environnement.</p> <ul style="list-style-type: none">- Proposer, le cas échéant, une prestation de rechapage en fonction des caractéristiques du pneumatique et de sa destination d'usage pour le valoriser, dans le respect des procédures qualité et de la réglementation sécurité, accessibilité et environnement.- Mettre à jour ses connaissances en fonction des évolutions réglementaires et technologiques pour garantir une prestation adaptée au besoin du client (pneu connecté, outils de recueil et de gestion des données, sécurité, protection de l'environnement, code de la route).- Proposer, le cas échéant, une prestation d'équilibrage et de réglage de la géométrie des trains roulants pour prévenir l'aggravation d'une usure anormale et garantir la directivité et la stabilité de la liaison au sol, dans le respect des procédures qualité et de la réglementation sécurité, accessibilité et environnement.- Réaliser un relevé de parc selon les préconisations transmises en utilisant ou non des outils informatisés de gestion de parc.		
---	---	--	--

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

		<ul style="list-style-type: none">- Une mise en situation professionnelle par l'intermédiaire d'un jeu de rôle portant sur le conseil apporté à un client pour l'utilisation de pneumatiques et l'achat de pneumatiques et de prestations annexes*, en introduisant une information de mise à jour des connaissances portant sur une évolution réglementaire ou technologique. * recreusage, rechapage, équilibrage, réglage de la géométrie...	<ul style="list-style-type: none">- Les codes en vigueur de l'accueil client pour créer une relation de confiance sont respectés et prennent en compte les règles d'accessibilité (tenue professionnelle, langage adopté, écoute active, courtoisie, dynamisme, personnalisation).- Les conseils d'utilisation sont conformes aux préconisations fabricants, constructeurs, aux règles hygiène, sécurité, environnement et au code de la route.- L'analyse des besoins du client débouche sur une proposition de service(s) adaptée à la situation, conforme(s) à la satisfaction du client, à la réglementation en vigueur et aux préconisations fabricants, constructeurs et négociants.- Les techniques de montage, de réparation, de reconditionnement des pneus, d'équilibrage, sont connues et clairement exposées au client.- Les techniques de contrôle des trains roulants sont connues.- Le délai d'intervention et le temps imparti à sa mise en œuvre sont correctement estimés et exposés au client, en regard de l'opération à réaliser, du plan de charge et de la disponibilité ou non du produit en stock.- Les dernières évolutions technologiques et réglementaires sont prises en compte dans les conseils au client.
--	--	---	---

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

		<ul style="list-style-type: none"> - Un questionnaire professionnel portant sur le compte-rendu d'intervention (30 minutes). 	<ul style="list-style-type: none"> - Les supports numériques de notation sont identifiés et leur fonctionnement connu. - L'organisation et le contenu de l'information sont fidèles à l'intervention réalisée. - Les règles d'un compte rendu écrit d'intervention sont appliquées (lisibilité, clarté, concision ; respect des règles de syntaxe et d'orthographe ; vocabulaire technique adapté).
		<ul style="list-style-type: none"> - Un questionnaire professionnel portant sur les procédures de relevé de parc (30 minutes). 	<ul style="list-style-type: none"> - Les opérations décrites de relevé de parc tiennent compte de l'Ordre d'intervention, des contrats clients, des préconisations fabricants et négociants communiqués et des règles hygiène, sécurité, environnement. - La logique de rationalité appliquée à la priorisation des interventions à programmer après le relevé de parc prend en compte les contrats clients, les préconisations fabricants et négociants communiqués et les règles hygiène, sécurité, environnement.
		<p>Candidats en VAE :</p> <p>Le candidat renseigne le dossier de validation en apportant les preuves de ses compétences et en les mettant en relation avec celles requises par le CQP. Ce dossier constitue un support pour la validation et pour l'entretien devant le jury.</p>	

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<p>Sur matériel agricole :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de l'ensemble des interventions liées à la maintenance des pneumatiques : montage / démontage / équilibrage - Préparation de tous documents utiles - Contrôle des pressions et mise aux normes - Utilisation de la documentation technique - Application des procédures qualité, sécurité et environnement en vigueur dans l'entreprise <p>Sur matériel génie civil :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de l'ensemble des interventions liées à la maintenance des pneumatiques : montage / démontage / équilibrage / permutations - Préparation de tous documents utiles - Contrôle des pressions et mise aux normes - Utilisation de la documentation technique - Application des procédures qualité, sécurité et environnement en vigueur dans l'entreprise 	<p><u>Bloc de compétences : Intervention sur les pneumatiques de matériel agricole et génie civil</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Préparer son intervention pour réaliser des opérations de remplacement ou de réparation des pneumatiques (connectés ou non) sur matériel agricole et génie civil, dans le respect des procédures qualité, des règlements des sites d'intervention, de la réglementation sécurité, environnement et des spécificités du matériel. - Immobiliser le châssis du matériel agricole et génie civil avec des points de calage adaptés pour garantir les conditions des biens et des personnes, dans le respect des procédures qualité, de la réglementation sécurité, environnement et des spécificités du matériel. - Déposer la roue pour démonter le pneumatique agricole, dans le respect des procédures qualité et de la réglementation sécurité et environnement. - Démontez des pneumatiques agricoles sur une roue déposée ou non pour enlever la chambre à air, dans le respect des procédures qualité et de la réglementation sécurité et environnement. - Réparer une chambre à air agricole avec une pièce pour permettre la mise en pression, dans le respect des procédures qualité et de la réglementation sécurité et environnement. - Réaliser les opérations de réparation d'une perforation simple sur pneumatiques agricoles en fonction de l'emplacement et des caractéristiques de la blessure pour garantir l'intégrité et l'étanchéité du pneu, dans le respect des procédures qualité et de la réglementation sécurité et environnement. - Remonter un pneumatique agricole sur une jante pour rétablir l'intégrité de la roue, dans le respect de la documentation technique, des procédures qualité et de la réglementation sécurité et environnement. - Reposer la roue sur matériel agricole pour rétablir la liaison au sol dans le respect des procédures qualité et de la réglementation sécurité et environnement. - Réaliser le lestage des pneumatiques agricoles pour augmenter l'adhérence au sol, dans le respect des procédures qualité et de la réglementation sécurité et environnement. 	<p>Suite à un parcours de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etude de cas suivi d'un entretien portant sur la description des procédures concernant les interventions sur matériel agricole (contrôle de l'usure, contrôle de la pression, réparation d'un pneumatique tubeless et à chambre à air et lestage). (45 minutes) 	<ul style="list-style-type: none"> - Les informations à recueillir préalablement à l'intervention sur matériel agricole sont exposées et conformes aux préconisations constructeurs, fabricants, négociants et aux règles sécurité et environnement (spécificités matériels et systèmes). - La préparation exposée, avant l'intervention sur matériel agricole, est conforme aux procédures fabricants, négociants et aux règles de sécurité et environnement. - Les opérations, exposées, sur matériel agricole, de contrôle de l'usure, de la pression des pneus et leur remise en conformité sont conformes aux procédures fabricants, négociants et aux règles d'ergonomie, sécurité, environnement. - Les opérations exposées, sur matériel agricole de réparation à froid et de remplacement des pneumatiques sont conformes aux procédures fabricants, négociants et aux règles de sécurité et environnement. - Les opérations exposées, de lestage des pneus sur matériel agricole sont conformes aux procédures constructeurs, fabricants, négociants et aux règles de sécurité et environnement. - Les opérations exposées, de réparation d'une chambre à air agricole sont conformes aux procédures constructeurs, fabricants, négociants et aux règles de sécurité et environnement. - L'intervention décrite intègre une étape de contrôle pour vérifier la remise en conformité des pneumatiques et chambres à air
--	--	--	---

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

	<ul style="list-style-type: none">- Déposer la roue pour démonter le pneumatique génie civil (connecté ou non), dans le respect des procédures qualité et de la réglementation sécurité et environnement.- Démonter les pneumatiques génie civil (connectés ou non) sur roue déposée ou non pour réaliser les opérations de remplacement et de réparation, dans le respect de la documentation technique, des procédures qualité et de la réglementation sécurité et environnement.- Réaliser les opérations de remplacement de pneumatiques génie civil (connectés ou non) pour rétablir la liaison au sol, dans le respect de la documentation technique, du site d'affectation, des spécificités du matériel, des procédures qualité et de la réglementation sécurité et environnement.- Réaliser les opérations de réparation d'une perforation simple sur pneumatiques génie civil (connectés ou non) en fonction de l'emplacement et des caractéristiques de la blessure pour garantir l'intégrité et l'étanchéité du pneumatique, dans le respect de la documentation technique, des procédures qualité et de la réglementation sécurité et environnement.- Remonter le pneumatique génie civil (connecté ou non) sur jante pour rétablir l'intégralité de la roue, dans le respect de la documentation des manufacturiers et de la réglementation sécurité et environnement.- Reposer la roue sur matériel génie civil pour rétablir la liaison au sol, dans le respect des procédures qualité et de la réglementation sécurité et environnement.- Vérifier la conformité de la pression pour garantir une utilisation adaptée du pneumatique génie civil (connecté ou non) en fonction de l'usage, de la nature du sol et du manufacturier, dans le respect des procédures qualité et de la réglementation sécurité et environnement		<p>agricoles avec les préconisations fabricants.</p> <ul style="list-style-type: none">- Le poste de travail décrit est fonctionnel et prend en compte les règles hygiène, sécurité, environnement.
--	---	--	---

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

		<ul style="list-style-type: none"> - Questionnaire professionnel portant sur le respect des règles de sécurité et du code de la route en vigueur en dépannage extérieur (15 minutes) 	<ul style="list-style-type: none"> - Les règles d'évaluation de la dangerosité de l'intervention sur matériel agricole sont connues. - Les règles de sécurisation du périmètre d'intervention sur matériel agricole sont connues. - Les règles de levage et de calage du matériel roulant agricole, en fonction de l'inclinaison du sol et du terrain meuble sont connues. - Les équipements de protection individuelle et collective et leur utilisation sont connus. - Les gestes et postures à adopter et les principes d'une organisation ergonomique de l'espace de travail sont connus. - Les règles d'évacuation des déchets conformément aux normes environnementales sont connues.
		<ul style="list-style-type: none"> - Etude de cas suivi d'un entretien portant sur la description des procédures concernant les interventions sur pneumatique génie civil (contrôle de l'usure, contrôle de la pression, réparation à froid, remplacement sur jante à froid, remplacement sur jante à chaud). - Monobloc et jante à cercle). (45 minutes) 	<ul style="list-style-type: none"> - Les informations à recueillir préalablement à l'intervention sur matériel génie civil sont exposées et conformes aux préconisations constructeurs, fabricants, négociants et aux règles sécurité et environnement (spécificités matériels et systèmes) - La préparation exposée, avant l'intervention sur matériel génie civil est conforme aux procédures fabricants, négociants et aux règles de sécurité et environnement. - Les opérations exposées, sur matériel génie civil, de contrôle de l'usure, de la pression des pneus et leur remise en conformité sont conformes aux procédures fabricants, négociants et aux règles d'ergonomie, sécurité, environnement. - Les opérations exposées, sur matériel génie civil, de réparation à

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

			<p>froid et de remplacement des pneumatiques sont conformes aux procédures fabricants, négociants et aux règles de sécurité et environnement.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les opérations exposées, de remplacement sur jante monobloc et jante à cercle de matériel génie civil sont conformes aux procédures constructeurs, fabricants, négociants et aux règles de sécurité et environnement. - L'intervention sur matériel génie civil décrite intègre une étape de contrôle pour vérifier la remise en conformité avec les préconisations fabricants. - Le poste de travail décrit est fonctionnel et prend en compte les règles hygiène, sécurité, environnement.
		<ul style="list-style-type: none"> - Questionnaire professionnel portant sur le respect de la réglementation sécurité du site d'affectation (carrière...) et du code de la route en vigueur en dépannage extérieur. 	<ul style="list-style-type: none"> - La réglementation concernant les sites d'affectation du matériel génie civil est connue. - Les règles d'évaluation de la dangerosité de l'intervention sur matériel génie civil sont connues. - Les règles de sécurisation du périmètre d'intervention sur matériel génie civil sont connues. - Les règles de levage et de calage du matériel roulant génie civile en fonction de l'inclinaison du sol et du terrain meuble sont connues. - Les équipements de protection individuelle et collective et leur utilisation sont connus. - Les gestes et postures à adopter et les principes d'une organisation ergonomique de l'espace de travail sont connus.

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

			- Les règles d'évacuation des déchets conformément aux normes environnementales sont connues.
		<p>Candidats en VAE :</p> <p>Le candidat renseigne le dossier de validation en apportant les preuves de ses compétences et en les mettant en relation avec celles requises par le CQP. Ce constitue un support pour la validation et pour l'entretien devant le jury.</p>	

Le cas échéant, description de tout autre document constitutif de la certification professionnelle

Le CQP est délivré par un jury paritaire composé d'un représentant patronal, d'un représentant salarié et d'un formateur n'ayant pas pris part à l'accompagnement ou à la formation du candidat.

Le jury reçoit tous les candidats dès lors qu'ils ont été évalués sur l'ensemble des blocs de compétences constituant le CQP, et qu'ils ont acquis les 3 blocs.

L'entretien de narration d'activité devant le jury porte sur l'appréciation des compétences clés du CQP, à savoir :

- Intervenir sur les pneumatiques (connectés ou non) des véhicules industriels (poids lourds, bus, cars, matériel agricole et génie civil) sur site client et en dépannage extérieur.
- Gérer et organiser l'activité et prioriser les interventions.

- **Modalités de délivrance matérielle de la certification :**

Les certificats sont remis en main propre aux certifiés à l'issue du jury. Chaque établissement organise la remise des certificats à sa convenance. Le jury reçoit individuellement les candidats refusés pour motiver sa décision.

- **Prise en compte du handicap** dans les examens :

Les candidats qui présentent une déficience, incapacité, ou désavantage les plaçant dans une situation de handicap peuvent bénéficier d'aménagement de leurs épreuves (durée, conditions matérielles, assistance, ...). La demande doit en être faite auprès du Service Administration des Examens de l'ANFA via un formulaire de demande d'aménagement d'épreuves

- **Processus de rattrapage :**

Conformément à l'article 4 de l'avenant du 28 avril 2011 à l'Accord National Paritaire du 20 janvier 2004, les candidats peuvent, en cas d'échec à l'obtention du CQP, bénéficier, à leur demande, d'une nouvelle évaluation. Les candidats qui échouent devant le jury,

- Se voient remettre une attestation d'obtention de blocs de compétences.
- Se voient remettre une fiche de réinscription. S'ils souhaitent se réinscrire, les candidats ont 6 mois à partir de la date de jury initiale pour transmettre leur bulletin de réinscription
- Les candidats réinscrits repassent les évaluations auxquelles ils ont échoué ainsi que l'entretien de narration d'activité devant le jury. Ils sont repositionnés par le Service Administration des Examens de l'ANFA.